

Diplôme d'État d'ambulancier

Objectif

L'ambulancier est un professionnel de santé, faisant partie intégrante de la chaîne des soins. Il exerce son activité au sein d'une entreprise privée ou d'un établissement de santé. Il assure, sur prescription médicale ou en cas d'urgence médicale, la prise en charge de patients dans des véhicules de transport sanitaire adaptés, pour des raisons de soins ou de diagnostic. [Replier](#)

- [Dates & lieux \(2\)](#)
- [Contenus](#)
- [Organisation](#)
- [Carte](#)

• Grenoble - Du 01/01/2019 au 30/06/2019

- Institut de formation d'ambulanciers [...] - Boulevard de la Chantourne - Pavillon René Coirier - 2e étage - 38043 Grenoble
- [Centre hospitalier universitaire de Grenoble Alpes \(CHUGA\)](#) - Tél : 04 76 76 50 69
- Contact :

Public et financement

Financement	Effectif	Recrutement
Bénéficiaire de l'action	--	


Public : Tout public

Tout public disposant d'un permis de conduire B valide et sorti de la période probatoire

Aire de recrutement : Autres

Prise en charge : Une prise en charge du coût pédagogique de la formation est possible par la Région pour tout élève/étudiant/personne ne bénéficiant d'aucun contrat de travail. Pour toute information : www.auvergnerhonealpes.fr/priseenchargeasap Possibilité d'aide financière pendant la formation (rémunération, bourse). Pour toute information :

www.auvergnerhonealpes.fr/ambulancier Une prise en charge des frais d'hébergement et de restauration est possible sur cette action.

Trouvez un logement pour votre formation / stage sur le site partenaire :  ma formation, mon logement

2. Grenoble - Du 01/06/2019 au 31/12/2019

- Institut de formation d'ambulanciers [...] - Boulevard de la Chantourne - Pavillon René Coirier - 2e étage - 38043 Grenoble
- [Centre hospitalier universitaire de Grenoble Alpes \(CHUGA\)](#) - Tél : 04 76 76 50 69
- Contact :

Public et financement


Financement	Effectif	Recrutement
Bénéficiaire de l'action	--	

Public : Tout public

Tout public disposant d'un permis de conduire B valide et sorti de la période probatoire

Aire de recrutement : Autres

Prise en charge : Une prise en charge du coût pédagogique de la formation est possible par la Région pour tout élève/étudiant/personne ne bénéficiant d'aucun contrat de travail. Pour toute information : www.auvergnerhonealpes.fr/priseenchargeasap Possibilité d'aide financière pendant la formation (rémunération, bourse). Pour toute information : www.auvergnerhonealpes.fr/ambulancier Une prise en charge des frais d'hébergement et de restauration est possible sur cette action.

Trouvez un logement pour votre formation / stage sur le site partenaire :  ma formation, mon logement

Programme

8 modules de formation :

- Module 1 : dans toute situation d'urgence, assurer les gestes adaptés à l'état du patient
- Module 2 : apprécier l'état clinique d'un patient
- Module 3 : respecter les règles d'hygiène et participer à la prévention de la transmission des infections

- Module 4 : utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des patients
- Module 5 : établir une communication adaptée au patient et à son entourage
- Module 6 : assurer la sécurité du transport sanitaire
- Module 7 : rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins
- Module 8 : organiser les activités professionnelles dans le respect des règles et des valeurs de la profession

[Fiche détaillée sur le site de l'organisme](#)

Validation de la formation

[Diplôme d'État d'ambulancier](#)

Niveau de sortie : Niveau V : BEP, CAP

Métiers préparés

[Ambulancier/ère](#)

Modalités pédagogiques

Modalité d'enseignement : formation entièrement présentielle

Alternance cours/stage, les 630 heures étant réparties sur environ 6 mois consécutifs.[...]

Durées et rythmes

Durée en centre : 455 h

Durée en entreprise : 175 h

Durée totale : 630 h

13 semaines de formation en institut, 5 semaines en stage - Programmées sur 6 mois (janvier-juin ou juin-décembre) et totalisant 630 heures.

Admission

Niveau d'entrée :

sans niveau spécifique

Recrutement :

Pour accéder à la formation, il faut passer les épreuves de sélection dans un institut de

formation.

Aucun diplôme n'est exigé pour se présenter à ces épreuves. Mais le candidat doit être titulaire :

- d'un permis de conduire conforme à la réglementation en vigueur (3 ans de permis de conduire ou 2 ans si conduite accompagnée) et en état de validité
- de l'attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance
- d'un certificat médical de non-contre-indications à la profession d'ambulancier délivré par un médecin agréé
- d'un certificat médical de vaccinations

Modalités d'accès :

Dossier complet : permis de conduire en cours de validité et hors période[...]

Organisme responsable

[Centre hospitalier universitaire de Grenoble Alpes \(CHUGA\)](#)

Centre hospitalier universitaire de Grenoble[...]
Boulevard de la Chantourne
38043 Grenoble

Tél : 04 76 76 50 22

Fax : 04 76 76 87 98

Site web : <http://www.chu-grenoble.fr/>

Réf : 26_1270

Mise à jour : 08/01/2019
